

Il y a 10 ans: AZF !

Il y a dix ans, l'explosion de l'usine Grande Paroisse AZF, filiale du groupe pétrolier Total provoquait la mort de 31 travailleurs et occasionnait de graves blessures à 2000 personnes qui restent marquées dans leur chair par cette tragédie. Cette catastrophe a aussi jeté une lumière crue sur le fléau que constituent les accidents mortels au travail et la question de la sécurité des installations industrielles.



Des camarades de la SEPR et de l'UL de Sorgues avaient fait le déplacement jusqu'à Toulouse

La CGT avait placé le 21 septembre sous le signe de la mobilisation en faveur de la sécurité des installations industrielles et une commémoration de ce drame a eu lieu, le 21 septembre à Toulouse, en présence de 350 militants de la CGT, quelques-uns d'entre eux étaient du syndicat de la SEPR et de l'UL de Sorgues.

Malgré cette catastrophe, le discours de Bernard Thibault montre que les employeurs continuent d'intensifier leurs exigences de rentabilité, leurs diktats de réduction des coûts, sur fond de suppressions d'emplois, de destructions de territoires, parfois au mépris des règles de sécurité.



**21 septembre 2001
AZF - Toulouse**

Extraits de l'intervention de Bernard Thibault

Le 21 septembre fut l'occasion pour Bernard Thibault de rendre hommage aux victimes et principalement aux salariés morts sur le site, mais aussi, de se faire l'écho des questions légitimes que se posent les salariés du groupe Total et tous les travailleurs exposés à des risques industriels.

Quels enseignements ont été réellement tirés ?
Peut-on vraiment être sûrs qu'un autre AZF est impossible ?
Les salariés et leurs représentants sont-ils plus écoutés aujourd'hui ?

Autant de questions que se posent également de nombreux riverains des sites industriels.

Bernard Thibault soulignait que :

« La CGT qui milite pour une politique industrielle ambitieuse entend conjuguer cette exigence avec celle d'une sécurité industrielle de très haut niveau.

La sécurité recule toujours quand l'exigence de profits immédiats s'accroît. Le respect de la vie, des salariés comme des populations doit passer avant toute autre considération.

Comme d'autres catastrophes industrielles auparavant, AZF a accentué le divorce entre une conception du rôle de l'entreprise orientée vers la satisfaction des intérêts des actionnaires et une conception fondée sur la réponse aux besoins sociaux, dans le plein respect de la sécurité et de l'environnement. Car cette explosion, nous en sommes convaincus, aurait pu et aurait dû être évitée...

... Pour cela, il aurait fallu écouter les salariés et leurs syndicats, eux qui sont les premières victimes et qui, par leur vécu professionnel et leur expertise, ont beaucoup de choses à dire sur la sécurité.

La faculté laissée à Total d'échapper à ses responsabilités pose avec force la question de la responsabilité sociale des grands groupes qui organisent leur impunité juridique par le cloisonnement de leurs activités en filiales...
(Voir encadré ci-dessous)

... L'une des causes largement admise comme à l'origine de la catastrophe, à savoir la sous-traitance, qui est au cœur de l'insécurité dans de nombreuses industries n'a pas été sérieusement abordée par les gouvernements successifs qui n'ont modifié qu'à la marge la législation, ce qui est irresponsable.



Syndicats et ONG exigent que la transparence des grands groupes sur leurs activités concerne l'ensemble de leurs filiales. Cette exigence actée lors du Grenelle de l'Environnement est constamment attaquée par les représentants des grandes entreprises et relayée par la majorité parlementaire. Comme vient de le faire, en juillet dernier le député UMP WARSMAN dans une proposition de loi, dans laquelle il propose la suppression de l'obligation pour les filiales des entreprises françaises de publier les informations requises par la loi au titre de la transparence en matière sociale et environnementale. Au prétexte de les libérer de contraintes administratives, les entreprises cherchent ainsi à remettre en cause les quelques obligations qu'elles ont à respecter en matière de santé et de sécurité. Ainsi, la révision récente des règles relatives aux installations classées au titre de la protection de l'environnement aboutit à réduire le nombre d'entreprises soumises à la procédure d'autorisation prévue pour ce type d'activités. L'Etat adapte ainsi ses exigences aux moyens qu'elle accorde à l'administration pour veiller au bon fonctionnement des installations potentiellement dangereuses. C'est la logique de la RGPP et du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Moins d'Etat, cela peut aussi vouloir dire moins de sécurité pour la population. Une logique que le plan d'austérité gouvernemental risque encore de renforcer.

Le procès AZF l'a démontré : la sous-traitance, brisant la communauté de travail au sein de l'entreprise, générant des niveaux de formation, de conscience des dangers différents, est à l'origine de cette catastrophe...

... Avec les masses considérables d'exonérations et avantages fiscaux dont bénéficient les entreprises, les pouvoirs publics disposent de leviers pour contraindre les entreprises à élever de façon importante le niveau de sécurité des installations industrielles.

Mais il ne suffit pas d'éloigner le risque ou de fermer les sites industriels si on ne cherche pas simultanément à éradiquer les causes profondes des accidents. La question essentielle est donc de traiter les problèmes au sein même des entre-

prises en posant la question des moyens humains et financiers de la sécurité et des droits d'expression à l'intérieur de l'entreprise.

Le procès en appel de cette catastrophe qui va s'ouvrir le 3 novembre prochain marquera à nouveau la population toulousaine

La CGT ne se satisfait pas des décisions prises en correctionnelle. Oui, Total et Grande Paroisse sont responsables et coupables de cette catastrophe ! Ils doivent être condamnés ! La société Total et son PDG, emploient des moyens colossaux, à l'abri derrière des paravents juridiques, pour échapper à leurs responsabilités. Il faut donc aller beaucoup plus loin que ce qui est advenu du rapport parlementaire et de ce qui est issu du procès. Car il y a d'autres AZF qui sommeillent, alimentés par les logiques de rentabilité financière, par la chasse aux effectifs et par l'épuisement des salariés soumis aux rythmes de travail infernaux qui dégradent leur santé et les conduisent parfois au suicide.

Malgré cette catastrophe, le discours de Bernard Thibault montre que les employeurs continuent d'intensifier leurs exigences de rentabilité, leurs diktats de réduction des coûts, sur fond de suppressions d'emplois, de destruction de territoires ou d'infractions aux règles de sécurité.



Stop à la casse

Après les papèteries de Malaucène, les suppressions d'effectifs et les risques de délocalisation à la SEPR, c'est au tour de Continentale Nutrition d'annoncer un PSE, avec certainement la fermeture du site de Vedène, au CCE du 27 septembre, confirmé au CE du 28.



**Des papèteries...
... à la SEPR ...**

Ce sont à nouveau 98 emplois qui risquent de disparaître avec en corolaire des diminutions d'effectifs dans la sous-traitance, notamment à Montoux, sans parler des conséquences sur le bassin d'emploi.

Sans l'industrie, combien d'emplois induits dans les services aux entreprises en moins ? Combien de services publics, de commerces de proximité, d'écoles en moins ?

En réponse à cette confirmation annoncée au Comité d'Entreprise, les salariés se sont mis en grève à 14h00 pour s'opposer à la fermeture du site. Le représentant de la fédération de l'Agro ainsi que le secrétaire de l'U.D se sont adressés aux salariés pour dénoncer les méthodes du patronat et pour assurer les salariés et nos élus, que la CGT allait tout mettre en œuvre pour que le site de Vedène vive et se développe.



**une réunion U.D/ U.L / Fédération
et notre syndicat de Continentale
se réunira le
5 octobre à 14h00 à
l'U.L de Sorgues**

Le site de Vedène peut et doit vivre.
 La CGT avec les salariés, avec l'ensemble de ses syndicats, notamment ceux de l'Agro-Alimentaire, défendra l'outil industriel. La défense de l'outil industriel est également à l'ordre du jour pour les salariés de FRALIB (Thé l'éléphant ...etc.) à Gémenos qui sont en grève depuis plusieurs mois et qui ont décidé d'occuper leur usine depuis le 2 septembre afin d'éviter son démantèlement et de permettre la poursuite de l'activité industrielle pour sauvegarder leur outil de travail. Une délégation du Vaucluse participera à la manifestation organisée le 3 octobre par la Fédération de l'Agro sur le site de Gémenos.



L'Union locale de Sorgues et l'Union Départementale seront aux côtés des salariés de Continentale Nutrition

Autant de signes qui confirment la nécessité d'une mobilisation de grande ampleur sur la question de la défense de l'emploi industriel comme l'a décidé la Commission Exécutive de l'Union départementale.

L'industrie structure le territoire, ses salariés créent des richesses utiles pour toute une région, toute une population.

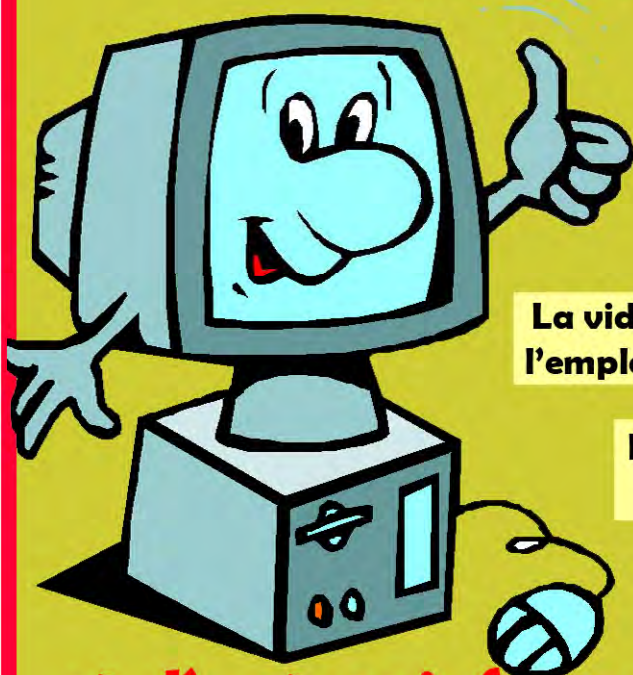
Allons-nous laisser les patrons en recherche de rentabilité maximum pour gaver les banques qui les ont sauvés de la faillite, mettre à mal, fragiliser notre outil industriel commun ?

La CGT répond résolument **NON** !

Comme le disait Bernard Thibault à Toulouse, « *La CGT veut une industrie forte en France, offrant toutes les garanties en matière de sécurité. La France en a le potentiel scientifique et technique, elle dispose de salariés qualifiés et a donc les moyens humains et matériels de relever le défi de la sécurité industrielle.* »

- En premier lieu, il faut légiférer sur le recours à la sous-traitance. Elle devrait notamment être interdite pour des tâches directement liées à la sécurité.
- En second lieu, il faut lever les contraintes que font peser sur le travail les objectifs financiers à court terme.
- Enfin, une politique globale de sécurité industrielle doit être impulsée

Pour approfondir la question de l'emploi industriel en Vaucluse n'hésitez pas à cliquer sur les textes!



La vidéo de notre action du 6 avril 2007 et ce que disait déjà à l'époque la CGT Vaucluse

**L'argumentaire Confédéral:
5 priorités pour une politique industrielle**

La vidéo du 22 octobre 2009 à Paris pour la défense de l'emploi industriel et la déclaration de Bernard Thibault

Le compte rendu de la Table Ronde en préfecture que nous avons obtenu en juin 2009

Le VS Spécial emploi industriel toujours d'actualité

et d'autres infos encore sur www.cgt84.com